

Préparation de votre incorporation en cas de réussite au concours

Vous êtes admissible à l'École du personnel paramédical des armées (EPPA) et êtes donc convoqué(e) aux épreuves d'admission.

Si vous êtes déclaré(e) admis(e), afin de faciliter votre incorporation, **vous devrez :**

1/ Transmettre, dès la parution des résultats, des pièces par mail à l'antenne médicale.

2/ Transmettre aux EMSLB, via France Transfert, dès la parution des résultats d'admission et au plus tard le 19 juin 2026, l'ensemble des documents nécessaires à votre incorporation. Ces documents seront également à apporter sur une clé USB le jour de l'incorporation.

Des règles de nommage de fichiers sont à respecter, qu'il s'agisse des formulaires à remplir ou des copies de documents.

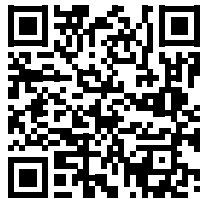
Nous vous invitons à prendre connaissance dès maintenant de ces consignes.

► **Merci de lire les consignes suivantes avant de démarrer et de bien les respecter :**

I - Consignes pour remplir les formulaires à enregistrer :

1. Télécharger le formulaire, le remplir et renseigner nom et prénom dans l'encadré de signature.
2. Enregistrer le fichier sur votre clé USB, en **format PDF** uniquement, avec la règle de nommage **II-3** indiquée ci-après.

Les formulaires à remplir sont disponibles sur le site Internet des EMSLB



II - Consignes pour les pièces numérisées :

1. Les documents doivent être numérisés au format « PDF mode document ». Aucune image/photo (JPG), ni lien vers un service cloud ne sera accepté.
2. Ne pas utiliser d'outil de compression.
3. **Nommage des fichiers à constituer :**
NOM Prénom Nom de la pièce (cf. 1^{re} colonne des tableaux disponibles dans les pages suivantes).PDF
Exemple : DUPONT Henri FICHE.PDF
5. **Tout envoi incomplet et/ou comportant des pièces sous un format autre que PDF ne sera pas pris en compte.**



1/ Transmettre par mail ces documents à la 78^e antenne médicale

Si vous êtes admis(e) à l'EPPA ou que vous figurez sur la liste complémentaire, vous devrez transmettre ces documents, en format PDF, **dès la parution des résultats** par courriel à l'adresse suivante : cma08-am078.contact.fct@intradef.gouv.fr

Nommage	Type de pièce
SANTE	Carnet de santé : • Toutes les pages de vaccination même vides • Si une des pages du carnet de santé mentionne « varicelle » (page maladies contagieuses ou autre) : copie de la page du carnet mentionnant la maladie. VÉRIFIER que les nom(s) et prénom(s) sont bien remplis sur chaque page du carnet de santé. Toute autre preuve documentée de vaccination(s) (carnet de vaccination, carnet international de vaccination...).
CMA CPL	Si détenue(s), attestation(s) de vaccination Covid et tout justificatif documentant un Covid « maladie » (résultats PCR, test antigénique) Si détenu, document de groupage sanguin Si détenue, sérologie de l'hépatite B Si détenue, sérologie de la varicelle
CMA SUIVI	En cas de suivi médical : transmettre un fichier par document (courriers, compte rendu, etc.). Ex. CMA SUIVI 1 Compte rendu opératoire CMA SUIVI 2 consultation spécialiste



- Au moment de votre incorporation, **des vaccins recommandés voire obligatoires seront réalisés**. Le refus de recevoir les vaccins obligatoires mentionnés dans le calendrier vaccinal des Armées constitue un motif d'inaptitude à l'engagement.
- **Un test de dépistage urinaire de stupéfiants** sera réalisé lors de votre incorporation ; **vous remettrez le formulaire d'information signé** (transmis avec votre convocation) en marge des épreuves d'admission.
- **Pour les élèves féminines** : un test urinaire de grossesse, réglementaire lors de toute incorporation, sera réalisé lors de votre passage à l'antenne médicale, au moment de l'incorporation aux EMSLB.



2/ Transmettre ces documents aux EMSLB via France Transfert

<https://francetransfert.numerique.gouv.fr/>



Si vous êtes admis(e) à l'EPPA ou que vous figurez sur la liste complémentaire, vous devez transmettre **dans un seul et unique envoi** ces documents **en format PDF**, dès la parution des résultats d'admission et avant le 19 juin 2026, en les déposant sur France Transfert et en saisissant l'adresse suivante : emslb.recrutement.fct@intradef.gouv.fr

Nommage de l'envoi : NOM Prénom Incorporation EPPA 2026

Rappel : les formulaires à remplir sont disponibles sur le site Internet des EMSLB (voir QR code en 2^e page de ce document).

Nommage	Type de pièce
FICHE	Fiche de renseignement individuelle remplie et signée (formulaire disponible sur notre site Internet, à remplir de manière tapuscrite)
ACTE NAISS	Acte de naissance intégral
NATIONAL	Si vous êtes né hors de France : certificat de nationalité française à demander au Tribunal de grande instance (TGI) du lieu de résidence. Ce document pourra être transmis de manière retardée compte tenu des délais d'obtention.
LIV FAM	Livret de famille : - page parents - page concernant l'élève
SIT FAM	Selon votre situation familiale : • Attestation de Pacs ou acte de mariage • Acte(s) de naissance de ou des enfant(s)
CNI	Copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto/verso) et/ou passeport en cours de validité (page avec photo d'identité)
RIB	Relevé d'identité bancaire au nom de l'élève <i>Anticipez en ouvrant si nécessaire dès à présent un compte bancaire !</i>
PC	Si détenu, copie du permis de conduire (recto/verso) moto, VL, PL en cours de validité
VEHIC	Si vous disposez d'un véhicule personnel : - attestation d'assurance du véhicule au nom de l'élève, en cours de validité - carte grise du véhicule valide
ASS RC	Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'élève durant les enseignements et les stages, valable à compter de la date de votre incorporation.
CARTE V	Attestation de droits (ou attestation vitale) ET copie recto/verso de la carte vitale au nom de l'élève
JDC	Attestation Journée défense et citoyenneté
CVEC	Attestation d'acquittement de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) : se rendre sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr
PLS	Si détenu : certificat de PLS anglais (TOEIC) ou autre langue étrangère

Nommage	Type de pièce
BAC	Relevé des notes obtenues au baccalauréat Si détenu : DAEU En cas de diplôme étranger : attestation de compatibilité délivrée par le ENIC-NARIC
MIL CNI	Carte d'identité militaire (recto/verso)
MIL PASS	Passeport militaire en cours de validité
MIL CIRC	Carte de circulation
MIL MUT	Ordre de mutation
MIL VMP	Certificat de visite médicale périodique (VMP) à jour
MIL CERT	Résultats des derniers CCPM effectués Attestation initiateur et si détenu moniteur de ISTC CATI et si détenu carnet de tir Attestation personnelle : PSC1 /PSE1 /PSE2 /SC1 / SC2 Attestation de monitorat : PSC1 / PSE1 / PSE2 / SC1 / SC2
MIL DPIV	Militaire non bachelier : diplôme de niveau IV certifié par le RNCP ou diplôme d'aide-soignant
MIL RH	Militaire AAE : • Carte de visite • État signalétique et des services (ESS) • Relevé des points DEFNAT Militaire ADT : • Fiches Concerto RH et Solde • État signalétique et des services (ESS) • Relevé des points DEFNAT Militaire MN : • Fiche Individuelle du Marin (FIM) • État signalétique et des services (ESS) • Relevé des points DEFNAT <i>Les candidats BSPP et LE admis n'ont pas de fichier MIL RH à fournir.</i>

Si vous êtes admis(e) à l'EPPA, vous serez convoqué(e) pour l'incorporation qui aura lieu le mardi 21 juillet 2026 entre 15 h et 19 h.

Le jour de l'incorporation, vous devrez apporter :

- ☐ L'original de la lettre de convocation à l'EPPA
- ☐ La clé USB sur laquelle vous aurez enregistré les pièces requises et mentionnées dans ce document et préalablement transmises via France Transfert aux EMSLB
- ☐ Votre CNI et votre carte vitale
- ☐ L'original du carnet de santé

Si vous les détenez :

- ☐ Original du diplôme du baccalauréat ou du DAEU
- ☐ Vos lunettes de vue si vous portez des lentilles de contact
- ☐ Pensez également à vous munir d'une bouteille d'eau ou d'une gourde



Concernant le paquetage, vous devez :

Conserver le paquetage perçu dans votre arme d'origine et demander à votre bureau habillement un listing des effets perçus avec votre paquetage initial ainsi qu'un extrait de votre carnet d'habillement.

Vous percevrez un complément de paquetage Service de santé des armées.

 emslb.defense.gouv.fr



Ecoles militaires de santé de Lyon-Bron



ecolesmilitaires2sante



331 avenue du Général de Gaulle
CS 52 501
69675 Bron Cedex